

Zanter 2017 setzt d'FAPSYLUX a.s.b.l. sech dofir an, datt all Mënsch mat enger psychescher Erkrankung, Zougang zu enger qualitativ héichwäerteger psychotherapeutescher Behandlung kritt. Genau esou laang verhandelt d'Federatioun mat der CNS fir, baséierend um Gesetz vun 2015, eng Konventioun op d'Been ze setze fir d'Patiente bei den Therapiekäschte finanziell ze entlaaschten.

D'Federatioun vun de Psychotherapeuten zu Lëtzebuerg freet sech haut doriwwer, eng weider Etapp kennen unzufänken: Den Här Minister Claude Haagen huet, wéi d'Gesetz et virgesäit, eng Commission de Nomenclature aberuff. Nieft de weidere Verhandlung mat der CNS, wäert d'FAPSYLUX sech zousätzlech aktiv an dëser Kommissioun engagéieren.

Am Conseil d'administration vun der Federatioun si Changementer virgesinn: d'Madamm Delphine Prüm trëtt als Presidentin vun der FAPSYLUX a.s.b.l. no méi wéi 5 Joer zeréck an iwwergëtt hiert Amt un d'Madamm Catherine Richard. Och d'Vizepräsidentin, d'Madamm Julie Arendt, iwwerléisst no engem Joer hier Funktioun dem Här Michel Juncker. Déi nei Presidentin an de neie Vizepräsident sinn, ab dësem Dag, déi nei Kontaktpersone fir d'Press.

Mir soen der Madamm Prüm an der Madamm Arendt villmools Merci fir hiert Engagement a wënschen hinnen alles Guddes fir hier nei Projeten.

Qui sommes-nous ? En 2017, la Fédération des associations représentant des Psychothérapeutes au Grand-Duché de Luxembourg (FAPSYLUX) a été créée dans le but de représenter les psychothérapeutes dans les rapports avec les organismes de sécurité sociale, de négocier et de conclure une convention collective tarifaire rendue obligatoire par la loi du 14 juillet 2015 portant création de la profession de psychothérapeute. Dans ce contexte, la FAPSYLUX asbl considère comme essentiel de

- mettre en place un cadre de prise en charge permettant au patient l'accès libre au psychothérapeute de son choix, le bénéfice d'une prise en charge de qualité respectant les avancées de la science ainsi que la déontologie de la profession ;
- s'investir pour la reconnaissance du métier de psychothérapeute avec toutes les particularités qu'implique cette nouvelle profession.

Depuis 2017, la FAPSYLUX a.s.b.l. s'investit pour que toute personne souffrant d'un trouble mental ait accès à une prise en charge psychothérapeutique de qualité. Depuis tout aussi longtemps, la Fédération négocie avec la CNS en vue de signer une convention tarifaire permettant aux patients d'être soutenus financièrement tel que le stipule la loi de 2015.

Aujourd'hui, la Fédération des Psychothérapeutes au Luxembourg se réjouit d'entreprendre une nouvelle étape : selon la loi, Monsieur le Ministre Claude Haagen a convoqué une commission de nomenclature. La FAPSYLUX a.s.b.l. y participera activement et continuera les négociations avec la CNS.

Le conseil d'administration de la Fédération entame également une nouvelle étape : après plus de 5 ans, Madame Delphine Prüm transmet le poste de Présidente de la FAPSYLUX a.s.b.l. à Madame Catherine Richard et Madame Julie Arendt, Vice-présidente depuis un an, dépose son poste qui sera repris par Monsieur Michel Juncker. La nouvelle Présidente ainsi que le nouveau Vice-président sont, dès à présent, les personnes de contact pour la presse.

Nous remercions chaleureusement Madame Prüm et Madame Arendt pour leur engagement et leur souhaitons beaucoup de succès dans leurs nouveaux projets.

Qui sommes-nous ? En 2017, la Fédération des associations représentant des Psychothérapeutes au Grand-Duché de Luxembourg (FAPSYLUX) a été créée dans le but de représenter les psychothérapeutes dans les rapports avec les organismes de sécurité sociale, de négocier et de conclure une convention collective tarifaire rendue obligatoire par la loi du 14 juillet 2015 portant création de la profession de psychothérapeute. Dans ce contexte, la FAPSYLUX asbl considère comme essentiel de

- mettre en place un cadre de prise en charge permettant au patient l'accès libre au psychothérapeute de son choix, le bénéfice d'une prise en charge de qualité respectant les avancées de la science ainsi que la déontologie de la profession ;
- s'investir pour la reconnaissance du métier de psychothérapeute avec toutes les particularités qu'implique cette nouvelle profession.